

Déclaration liminaire de la CFDT au CTPC emplois du 29 11 2002

Ce CTPC emplois se tient dans le cadre d'un climat social tendu.

A l'appel des 5 principales organisations de la DGI, un agent sur deux était en grève le mardi 26 novembre sur une plate-forme centrée sur des sujets concernant la DGI et principalement l'emploi.

Ce niveau de mobilisation est dans la fourchette haute des niveaux de mobilisation connus à la DGI ces dernières années.

La CFDT considère que la DGI et le ministre doivent significativement en tenir compte dès ce CTPC, mais aussi pour les échéances à venir en particulier lors de l'élaboration du prochain contrat d'objectifs et de moyens.

Malgré les discours de façades, ce CTPC emplois, conséquence du budget 2003 attribué à la DGI, est une fois de plus le résultat d'une approche idéologique de la gestion du service public, son coût est jugé trop élevé, il faut donc le réduire, réduire ses moyens et donc ses emplois.

Et une fois de plus, non pas en fonction du résultat des missions, mais de façon arbitraire puisque les suppressions d'emplois se sont appliquées de façon proportionnelle sur toutes les directions du ministère.

Les missions sont toujours les mêmes, les agents sont de moins en moins nombreux pour les remplir, la situation dans les services est de plus en plus tendue et les conditions de travail se dégradent fortement.

La CFDT condamne cette méthode. Elle condamne ces suppressions d'emplois qui se rajoutent aux suppressions d'emplois 2002 induites par la mise en place de la RTT sans création alors même qu'aucun bilan sur le résultat des missions n'a pu être effectué à ce jour.

La CFDT qui réclame depuis longtemps une approche par les missions rejette une fois de plus une méthode consistant à fixer les moyens du service public sans tenir compte de ses besoins. Elle réclame aussi et depuis plusieurs années, une gestion prévisionnelle des effectifs d'autant plus urgente que la modernisation des missions et les nombreux départs en retraite nécessitent une réflexion sur le niveau des emplois et des qualifications nécessaires à l'évolution des missions.

La situation est grave car les agents sont inquiets. Ils vous l'ont dit ainsi qu'au ministre le 26 novembre.

Ils n'acceptent pas de voir programmer de manière inéluctable des réductions d'emplois quand dans le même temps ils vont s'engager dans des réformes de grande ampleur.

Concernant les orientations définies par les documents préparatoires :

- Que sont devenus les 70 emplois supprimés à la BNIPF ? Les documents préparatoires n'en font pas mention.
- Le projet de budget 2003 affichait 639 suppressions d'emplois de titulaires, or vous en supprimer 676 par le biais des transformations de 91 emplois C en 37 emplois de contractuels pour Copernic et la sous direction des services informatique. Aucune transparence n'existe sur ces emplois en CTPC. Demain ils disparaîtront et personne n'y verra rien.

Plus globalement sur ce dernier sujet, nous souhaiterions qu'en annexe des documents du CTPC emplois soit systématiquement fourni un bilan de l'utilisation d'emplois précaires, pour chaque catégorie d'emploi (contractuels, auxiliaires, etc.), leur durée moyenne d'emplois et le nombre en équivalent temps plein au regard de chaque mission.

Le résultat de la grève du 26 novembre doit vous interpeller, vous devez ainsi que le ministre en tenir compte sous peine de voir la DGI rentrer dans un conflit social majeur.